

REFERENTIEL - Titre de Responsable d'équipes de surveillance et d'intervention

1) Protection de sites sensibles

REFERENTIEL D'ACTIVITES		REFERENTIEL DE CERTIFICATION		
ACTIVITE et TACHES	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES ET TACHES	COMPETENCES OU CAPACITES QUI SERONT EVALUEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>Conduire et superviser des actions de surveillance et de protection de sites sensibles à terre et / ou en mer.</p>	<p>Préparer et organiser la mission tactiquement et techniquement.</p>	<p>S'assurer que toutes les précautions de nature à garantir la protection et la sécurité du site ont été prises.</p> <hr/> <p>Planifier les activités journalières de protection dynamique et statique.</p> <hr/> <p>Organiser le contrôle des moyens matériels à mettre en œuvre.</p> <p>S'assurer du bon fonctionnement des moyens actifs et passifs de protection et de détection.</p> <hr/> <p>Garantir les conditions de conservation de l'armement et des munitions dans le respect des consignes et réglementation de manutention des armes.</p>	<p>Evaluation orale ou pratique portant sur l'organisation et la direction d'une opération de surveillance et de protection.</p>	<p>Les protocoles de protection sécurité des sites sensibles sont respectés.</p> <p>Les principes de la riposte graduée et de l'utilisation de la force sont respectés (légitime défense).</p> <p>L'environnement terrestre et/ou maritime est pris en compte dans l'analyse de la situation particulière de protection sécurité d'un site et des éléments nécessaires pour une protection optimale du site.</p> <hr/> <p>Identifier les qualifications et compétences requises pour occuper les différentes fonctions opérationnelles terrestres et / ou maritimes.</p> <p>Les activités de protection et de sécurité dévolues aux équipes de surveillance et d'intervention sont planifiées et distribuées de façon cohérente.</p> <p>Les besoins en personnel spécialisé et qualifié à intégrer dans la manœuvre de protection sont définis.</p> <p>Le schéma tactique proposé est cohérent.</p> <hr/> <p>La présence, l'intégrité et le fonctionnement des matériels sont vérifiés (véhicules, vecteurs nautiques, moyens de transmission, équipements de surveillance et d'intervention (optiques, optroniques, menottes, incapacitants), alarmes, systèmes de télésurveillance et de vidéo détection, moyens spécifiques de l'unité).</p> <hr/> <p>Le stockage, la distribution et la réintégration des armes et des munitions sont effectués conformément avec la réglementation en vigueur.</p>

<p>Conduire et superviser des actions de surveillance et de protection de sites sensibles à terre et / ou en mer (suite)</p>	<p>Commander la manœuvre de protection.</p>	<p>Communiquer les directives et consignes particulières.</p> <hr/> <p>Coordonner l'action des éléments armés et cynotechniques dans un dispositif de protection sécurité.</p> <hr/> <p>Elaborer et transmettre des points de situation actualisés</p> <hr/> <p>Coordonner l'action d'un ou plusieurs points de contrôle.</p> <hr/> <p>Communiquer en anglais dans le cadre professionnel.</p> <hr/> <p>Conduire un débriefing. Tirer des enseignements et améliorer les compétences individuelles et collectives du personnel.</p>	<p>Evaluation orale ou pratique portant sur l'organisation et la direction d'une opération de surveillance et de protection.</p>	<p>La mission, le point de situation, les objectifs, les moyens à mettre en œuvre et la répartition des actions sont clairement exprimés aux subordonnés.</p> <p>Les règles de sécurité générale sont rappelées et l'emploi des équipes cynotechniques est précisé.</p> <hr/> <p>Les équipes cynotechniques sont intégrées en toute sécurité aux activités de protection.</p> <p>Le suivi des éléments sur le terrain est assuré.</p> <hr/> <p>La tenue à jour réglementaire de la documentation en vigueur est contrôlée, les supports rédactionnels en vigueur sont renseignés.</p> <hr/> <p>La mise en place et le fonctionnement d'un ou plusieurs point(s) de contrôle sont organisés, supervisés et contrôlés de manière réglementaire et pertinente.</p> <hr/> <p>Les termes techniques professionnels anglais liés aux missions spécifiques sont employés à bon escient.</p> <hr/> <p>Le débriefing est complet et structuré.</p> <p>Les points perfectibles et les points forts de la mission sont identifiés.</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

REFERENTIEL D'ACTIVITES		REFERENTIEL DE CERTIFICATION		
ACTIVITE et TACHES	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES ET TACHES	COMPETENCES OU CAPACITES QUI SERONT EVALUEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>Conduire et superviser des actions de surveillance et de protection de sites sensibles à terre et / ou en mer. (suite)</p>	<p>Commander tout type de manœuvre d'intervention liée à la surveillance et à la protection sécurité de sites sensibles à terre et / ou en mer.</p>	<p>Evaluer la menace potentielle, générale ou particulière spécifique au site et au déclenchement de l'intervention.</p> <hr/> <p>Commander les missions en appliquant les modes d'action relatifs au contexte de la protection des sites sensibles et dans le respect du cadre juridique approprié et des règles applicables à l'usage de la force.</p> <hr/> <p>Lors d'incidents multiples, mettre en œuvre les équipes d'intervention (équipes terrestres, maritimes, cynotechniques) et coordonner leurs actions sur le territoire national et à l'étranger en fonction des priorités qu'il établit et le niveau de menace.</p> <hr/> <p>Superviser l'action des subordonnés qui assurent la permanence de la salle de conduite des opérations (CCT).</p> <hr/> <p>Contrôler et viser la documentation de la salle de conduite des opérations (CCT).</p>	<p>Evaluation orale ou pratique portant sur l'organisation et la direction d'une opération de surveillance et de protection.</p>	<p>L'évaluation de la menace est correcte et concrète.</p> <hr/> <p>Le mode d'action proposé et mis en place est adapté à la menace.</p> <p>L'action des éléments armés à terre et/ou en mer est coordonnée en toute sécurité.</p> <p>La réponse conçue et mise en œuvre est adaptée à la menace et les moyens (personnel et matériel) déployés sont strictement suffisants.</p> <p>La manœuvre d'intervention choisie est commandée depuis la salle de conduite des opérations (CCT).</p> <p>Les règles d'emploi des armes et des munitions sont strictement appliquées et appliquées.</p> <p>L'emploi d'équipes cynotechniques est optimisé en intervention en fonction de leur spécialité.</p> <hr/> <p>L'action principale est supervisée depuis la salle de conduite des opérations (CCT) et correctement priorisée. Elle permet la conduite en parallèle des incidents secondaires ou autres urgences.</p> <p>L'alerte est dûment transmise aux autorités compétentes.</p> <hr/> <p>La liaison avec les subordonnés en salle de conduite des opérations est assurée.</p> <hr/> <p>Le contrôle de la documentation de la salle de conduite des opérations est assuré.</p>

<p>Conduire et superviser des actions de surveillance et de protection de sites sensibles à terre et / ou en mer. (suite)</p>		<p>Le cas échéant, coordonner des équipes d'intervention de protection sur une plateforme aéronautique ou une zone maritime.</p> <hr/> <p>Le cas échéant, coordonner une intervention d'évacuation de populations.</p> <hr/> <p>Conduire un débriefing visant à améliorer les compétences individuelles et collectives des équipes d'intervention</p> <hr/> <p>Clore la mission.</p> <hr/> <p>Rendre compte de l'intervention à l'échelon supérieur.</p>	<p>Evaluation orale ou pratique portant sur l'organisation et la direction d'une opération de surveillance et de protection.</p>	<p>Dans le contexte de la protection concourant à la manœuvre aérienne, les règles de déplacement et de circulation ainsi que le cadre juridique relatif aux interventions sur plateformes aéronautiques sont respectés.</p> <p>Dans le contexte de la protection d'une zone maritime, les règles de navigation sont respectées.</p> <hr/> <p>Les actions propres aux missions d'évacuation de populations sont correctement identifiées et conduites en toute sécurité, en liaison avec la hiérarchie.</p> <hr/> <p>Les propositions d'amélioration sont concrètes et adaptées aux difficultés rencontrées et/ou aux spécificités de la mission.</p> <hr/> <p>La réintégration du matériel est effectuée et contrôlée en toute sécurité.</p> <hr/> <p>Le compte rendu est précis, structuré et exploitable.</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

REFERENTIEL D'ACTIVITES		REFERENTIEL DE CERTIFICATION		
ACTIVITE et TACHES	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES ET TACHES	COMPETENCES OU CAPACITES QUI SERONT EVALUEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>Conduire et superviser des actions de surveillance et de protection de sites sensibles à terre et / ou en mer. (suite)</p>		<p>Dans le contexte d'actions maritimes de surveillance et de protection de sites sensibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - préparer, organiser et diriger une manœuvre de protection d'une unité navigante civile. - organiser et diriger une équipe engagée en mission de protection militaire d'un navire civil - coordonner l'action des éléments armés en mer en toute sécurité. - identifier et conduire les actions spécifiques aux missions de visites (fouilles opérationnelles) de navires civils. - communiquer en anglais dans le cadre professionnel. - former et entraîner ses équipes aux techniques et procédures de protection sécurité d'un navire civil. - effectuer un compte rendu vers les autorités en utilisant les modèles de compte rendu de jour, compte rendu de nuit et compte rendu immédiat. 	<p>Evaluation orale ou pratique portant sur l'organisation et la direction d'une opération de surveillance et de protection.</p>	<p>La navigation préparée pour le raid nautique est pertinente et adaptée aux besoins.</p> <p>Le déplacement lors d'un raid nautique est effectué en toute sécurité pour le matériel et le personnel.</p> <p>L'action à conduire sur le navire civil est identifiée.</p> <p>Le dispositif conçu et mis en œuvre respecte les procédures liées aux missions spécifiques des unités navigantes civiles : règles d'engagement et d'usage de la force ; rôle et prérogatives du chef de l'équipe engagée en mission de protection d'un navire civil ; rôle et prérogatives des interlocuteurs opérationnels.</p> <p>Les moyens humains et matériels prévus sont en adéquation avec la mission de visite du navire civil.</p> <p>Les termes techniques professionnels anglais liés aux missions de protection embarquée sont employés à bon escient.</p> <p>Les règles juridiques, les protocoles d'intervention et la cohérence dans l'enchaînement des actions de visite du navire civil sont respectés.</p> <p>Les moyens de communication utilisés à bord des bâtiments civils sont connus.</p> <p>Les quarts de surveillance sur un navire civil sont organisés et planifiés en fonction de l'activité du bord (escales, conservation de l'armement à bord d'un bâtiment civil).</p> <p>Le rapport en cours et/ou en fin de mission rend compte exactement et dans les délais impartis des propos d'autrui et/ou des retours d'expérience.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES		REFERENTIEL DE CERTIFICATION		
ACTIVITE et TACHES	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES ET TACHES	COMPETENCES OU CAPACITES QUI SERONT EVALUEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>Elaborer et faire évoluer un dispositif de protection-sécurité d'un point sensible terrestre, maritime en mobilisant des moyens aériens et / ou maritimes.</p>	<p>Conseiller techniquement la hiérarchie dans le domaine de la protection-sécurité.</p>	<p>Déterminer les dysfonctionnements et mettre en œuvre les ajustements du dispositif de protection sécurité à opérer</p>	<p>Evaluation orale ou pratique portant sur l'élaboration et l'évaluation d'un dispositif de protection.</p>	<p>Les risques et la dimension sécuritaire sont évalués en permanence.</p> <p>Les modes d'action proposés sont concrets et pertinents au regard de la situation générale et particulière.</p> <p>Les moyens opérationnels dédiés à la protection sécurité (humains/canins/matériels) sont correctement appréciés et optimisés.</p> <p>Le besoin en travaux d'infrastructure concourant à la protection sécurité d'un point sensible terrestre, maritime est évalué, quantifié et proposé.</p> <p>Le conseil apporté à la hiérarchie sur les besoins en aptitudes opérationnelles et qualifications du personnel est pertinent.</p> <p>Le dispositif de protection et de défense élaboré est évalué de manière objective (comptes rendu de fin de mission, compte-rendu de retour d'expérience...).</p>

2) Management opérationnel

REFERENTIEL D'ACTIVITES		REFERENTIEL DE CERTIFICATION		
ACTIVITE et TACHES	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES ET TACHES	COMPETENCES OU CAPACITES QUI SERONT EVALUEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>Organiser le fonctionnement courant de l'unité.</p>	<p>Gérer et organiser le déroulement des activités concourant au fonctionnement quotidien de l'unité.</p> <p>Accueillir, informer et guider le personnel nouvellement affecté dans l'unité. Diriger le fonctionnement d'un bureau de service courant.</p> <p>Assurer la supervision directe du personnel de l'unité.</p> <p>Participer à l'instruction des affaires disciplinaires.</p>	<p>Gérer et organiser le déroulement des activités concourant au fonctionnement quotidien de l'unité dans le respect du règlement en vigueur</p> <p>Organiser, coordonner et encadrer des séances d'entraînement physique et sportif. en adéquation avec la réglementation en vigueur</p> <p>-----</p> <p>Organiser les actions menées au sein d'un bureau de service courant et/ou d'un bureau des mouvements des effectifs.</p> <p>-----</p> <p>Assurer la supervision directe du personnel de l'unité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en contrôlant le respect des règles de tenue, de comportement professionnel et de discipline générale en vigueur, - en veillant au respect de l'ordre et à l'application des règlements intérieurs. <p>*</p> <p>-----</p> <p>Conduire et suivre réglementairement le processus de demande et de traitement d'une sanction.</p>	<p>Evaluation orale ou pratique portant sur l'organisation du fonctionnement courant de l'unité.</p>	<p>Les activités journalières d'intérêt général sont planifiées et transmises aux éléments de l'unité à l'aide des outils informatiques et logiciels de bureautique dédiés.</p> <p>La documentation afférente au service courant de l'unité est actualisée et correctement classée.</p> <p>Les documents de service courant sont renseignés à l'aide des outils informatiques et logiciels de bureautique dédiés.</p> <p>La séance d'entraînement est structurée et progressive.</p> <p>Les exercices proposés sont adaptés au niveau du personnel.</p> <p>-----</p> <p>Les informations relatives à la situation des effectifs sont exactes, actualisées et dûment contrôlées.</p> <p>L'organisation et la planification des activités du bureau de service courant sont cohérentes.</p> <p>-----</p> <p>Respect de la réglementation et du formalisme prévu dans le suivi de la demande, du traitement de la mesure disciplinaire, dans l'application des sanctions relatives aux affaires disciplinaires et dans l'établissement des bulletins de sanction.</p> <p>-----</p> <p>Les manquements à la discipline, à la probité, à l'hygiène et au règlement intérieur sont dûment relevés et consignés sur le bulletin approprié.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES		REFERENTIEL DE CERTIFICATION		
ACTIVITE et TACHES	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES ET TACHES	COMPETENCES OU CAPACITES QUI SERONT EVALUEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
Garantir le suivi administratif du personnel.	Conseiller et accompagner son personnel sur toute question relative à l'administration du personnel (formation, statut, carrière).	<p>Promouvoir et expliquer les cursus de formation au personnel.</p> <p>Assurer le suivi de la formation continue de ses subordonnés.</p> <p>Entretenir et contrôler les habilitations professionnelles.</p> <p>Proposer un avis sur les capacités professionnelles de ses subordonnés dans le cadre de l'évaluation annuelle.</p>	Evaluation orale ou pratique portant sur la gestion administrative du personnel.	<p>Le suivi des formations et qualifications du personnel est réalisé, tenu à jour et respecte la logique de progression professionnelle.</p> <p>La proposition d'évaluation annuelle du personnel est cohérente et juste au regard des capacités professionnelles de ses subordonnés.</p> <p>Les méthodes de travail et de management sont adaptées aux différents types de profils de carrière de ses subordonnés.</p> <p>Les différents cursus de carrière et des différentes formations accessibles sont connus et expliqués.</p>

3) Gestion du matériel

REFERENTIEL D'ACTIVITES		REFERENTIEL DE CERTIFICATION		
ACTIVITE et TACHES	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES ET TACHES	COMPETENCES OU CAPACITES QUI SERONT EVALUEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>Gérer l'armement et les munitions.</p>	<p>Garantir le bon fonctionnement et la disponibilité opérationnelle des armes et des munitions.</p>	<p>Veiller et superviser l'entretien des armes en dotation dans le respect des règles de conservation et de transport des armes et des munitions.</p> <p>Effectuer et/ou superviser des mouvements d'armes.</p> <p>Renouveler les stocks de munitions en liaison avec les organismes de gestion et de délivrance d'armements et de munitions.</p> <p>Assurer le suivi administratif, technique et comptable des armes et des munitions dans le respect des procédures administratives de gestion des matériels spécifiques (armes, munitions de petits calibres et artifices).</p>	<p>Evaluation orale ou pratique portant sur la gestion de l'armement et des munitions.</p>	<p>Les procédures d'entretien et de transport des armes et munitions sont respectées.</p> <p>L'enregistrement des documents administratifs et/ou comptables relatifs aux mouvements et à la gestion des armes et des stocks est conforme à la réglementation.</p>
		<p>-----</p> <p>Garantir le maintien en condition opérationnelle du matériel.</p> <p>Contrôler l'exécution des mouvements de matériels.</p> <p>Assurer la liaison avec les organismes de gestion et de soutien de matériel.</p> <p>Assister aux opérations de contrôle du matériel en liaison avec les organismes gestionnaires.</p> <p>Contrôler la tenue à jour des documents et imprimés administratifs relatifs à la gestion du matériel.</p>		

Identification des blocs de compétences de la certification

Intitulé	Descriptif et modalités d'évaluation et de certification
<p>Bloc 1 :</p> <p>Protection de sites sensibles</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Conduire et superviser des actions de surveillance et de protection de sites sensibles à terre et / ou en mer.▪ Elaborer et faire évoluer un dispositif de protection-sécurité d'un point sensible terrestre, maritime en mobilisant des moyens aériens et / ou maritimes.▪ Développer les capacités opérationnelles individuelles et collectives du personnel dans le domaine de la protection sécurité.	<p>Evaluation orale ou pratique portant sur l'organisation et la direction d'une opération de surveillance et de protection / l'élaboration et l'évaluation d'un dispositif de protection / le développement des capacités individuelles et collectives du personnel.</p>
<p>Bloc 2 :</p> <p>Management opérationnel</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Organiser le fonctionnement courant de l'unité.▪ Garantir le suivi administratif du personnel.	<p>Evaluation orale ou pratique portant sur l'organisation du fonctionnement courant de l'unité / la gestion administrative du personnel.</p>
<p>Bloc 3 :</p> <p>Gestion du matériel</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Gérer l'armement et les munitions▪ Assister le chef de service dans les différentes tâches d'exploitation, de gestion et de suivi technique et comptable du matériel.	<p>Evaluation orale ou pratique portant sur la gestion de l'armement et des munitions / la gestion de l'armement et des munitions.</p>